

Compteur électrique Linky : Pourquoi dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Un Linky a explosé en Auvergne le 27 décembre 2016. Les poseurs recrutés par les sous-traitants d'ENEDIS ne sont pas des électriciens. **EDF/ERDF-ENEDIS, qui n'est pas couvert par les assurances, dégage sa responsabilité**, dans ses conditions générales de vente, en cas de pannes, d'incendies et d'explosion. **Toutes les assurances ont déjà exclu de leurs garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques »**. Or, l'installation du Linky est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et permet la coupure à distance.

Il coûte cher : 7 milliards d'euros (200 à 300 euros par compteur) financés par une taxe prélevée sur nos factures (CTA, Contribution tarifaire d'acheminement). Il ne respecte pas les directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « *financièrement raisonnable* ». **Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans**. Il entraînera la **suppression de milliers d'emplois** puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance lors des pics de consommation, à sa convenance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il permet de savoir si le logement est vide ou occupé, et quels appareils sont utilisés. **Il est facile à pirater : hackers et cyber-terroristes** pourront agir sans vergogne, ou déclencher un **black-out généralisé**. Les **services de police** ont déjà un droit d'accès aux données du Linky.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences que le Linky injecte dans nos circuits électriques sont **officiellement classées depuis le 31 mai 2011 « potentiellement cancérigènes »** par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). La responsable communication du Linky reconnaît « **10 cas** » de **personnes devenues électrosensibles après la pose du Linky et qui ont déjà dû quitter leur logement**.

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « **opérateur de Big Data qui va bientôt gérer 35 millions de capteurs** ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands !

Refusons le déploiement qui commence en février à Montreuil !

(des habitants ont reçu des lettres : impasses Degeyter et Marseuil, boulevards Aristide Briand et Théophile Sueur, rue Saint-Denis et rue des Roulettes...)

✓ **Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins**

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : **stoplinkymontreuil@riseup.net**

19/01/2017

Compteur électrique Linky : Pourquoi dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Un Linky a explosé en Auvergne le 27 décembre 2016. Les poseurs recrutés par les sous-traitants d'ENEDIS ne sont pas des électriciens. **EDF/ERDF-ENEDIS, qui n'est pas couvert par les assurances, dégage sa responsabilité**, dans ses conditions générales de vente, en cas de pannes, d'incendies et d'explosion. **Toutes les assurances ont déjà exclu de leurs garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques »**. Or, l'installation du Linky est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et permet la coupure à distance.

Il coûte cher : 7 milliards d'euros (200 à 300 euros par compteur) financés par une taxe prélevée sur nos factures (CTA, Contribution tarifaire d'acheminement). Il ne respecte pas les directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « *financièrement raisonnable* ». **Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans**. Il entraînera la **suppression de milliers d'emplois** puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance lors des pics de consommation, à sa convenance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il permet de savoir si le logement est vide ou occupé, et quels appareils sont utilisés. **Il est facile à pirater : hackers et cyber-terroristes** pourront agir sans vergogne, ou déclencher un **black-out généralisé**. Les **services de police** ont déjà un droit d'accès aux données du Linky.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences que le Linky injecte dans nos circuits électriques sont **officiellement classées depuis le 31 mai 2011 « potentiellement cancérigènes »** par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). La responsable communication du Linky reconnaît « **10 cas** » de **personnes devenues électrosensibles après la pose du Linky et qui ont déjà dû quitter leur logement**.

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « **opérateur de Big Data qui va bientôt gérer 35 millions de capteurs** ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands !

Refusons le déploiement qui commence en février à Montreuil !

(des habitants ont reçu des lettres : impasses Degeyter et Marseuil, boulevards Aristide Briand et Théophile Sueur, rue Saint-Denis et rue des Roulettes...)

✓ **Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins**

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : **stoplinkymontreuil@riseup.net**

19/01/2017

Il arrive à Montreuil dès le 1^{er} février

Comment refuser le Linky

Le 1^{er} février 2017, ENEDIS (ex ERDF), filiale à 100% d'EDF, veut commencer le remplacement des 55.000 compteurs électriques montreuillois par des Linky. Chaque Montreuillois A LE DROIT de le refuser en tant qu'abonné, qu'il soit propriétaire ou locataire d'un logement privé ou social.

La municipalité refuse de nous protéger et utilise le journal *Le Montreuillois* pour faire la propagande du Linky

Plus de 315 municipalités, dont nos voisines de Bagnole, Bondy et Fontenay-sous-Bois et les grandes villes de Saint-Denis, Aix-en-Provence, Melun et Yerres, ont refusé le Linky par délibération du Conseil municipal ou par arrêté du maire. Mais la municipalité de Montreuil prétend qu'elle ne peut rien faire. En réalité, elle ne VEUT rien faire pour nous protéger.

Aucune sanction n'est instaurée en cas de refus individuel du Linky, donc on peut le refuser.

Toutes les explications sur les moyens de refuser le Linky à Montreuil sont sur :

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Si votre compteur est à l'intérieur de votre appartement ou de votre jardin fermé à clé, n'ouvrez pas la porte au poseur. Si vous êtes harcelé au téléphone (avec des fausses menaces telles que coupure d'électricité ou devoir payer plus tard plusieurs centaines d'euros, ou relève payante), tenez bon, répondez que vous êtes en contact avec le collectif Stop Linky de Montreuil et envoyez la lettre recommandée proposée en ligne.

Si votre compteur est à l'extérieur, sur le palier ou dans la rue :

Dans ce cas, la lettre recommandée ne suffit pas car ENEDIS passe outre et installe quand même le Linky si le compteur est accessible dans les parties communes ou dans la rue. La seule solution, utilisée avec succès par 2 300 personnes dans toute la France, est la « somation de ne pas faire » délivrée à ENEDIS par un huissier (60 euros si vous vous groupez avec 10 autres personnes)

Modèle en ligne : www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Prévenez d'urgence vos amis montreuillois (par mail) et vos voisins. Prévenez les commerçants, les entreprises, les associations.

Photocopiez et distribuez ce tract dans les boîtes aux lettres de votre immeuble, de votre rue. Personne n'a indemnisé les centaines de personnes qui ont déjà subi des pannes provoquées par le Linky : frigos, congélateurs, machines à laver, matériel informatique, thermostats de chauffage ont déjà grillé dans toute la France. À Montreuil, des incidents ont déjà eu lieu après les travaux préparant l'arrivée du Linky dans les rues : portes électriques ne s'ouvrant plus, câbles fondus...

Organisez une réunion d'information avec le Collectif.

Le refus du Linky à Montreuil, c'est maintenant !

✓ Je signe les *Cahiers de doléances des Montreuillois contre Linky*, au marché Croix de Chavaux de 10h30 à 12h30 tous les dimanches devant la pâtisserie rue de Paris

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

19/01/2017

Il arrive à Montreuil dès le 1^{er} février

Comment refuser le Linky

Le 1^{er} février 2017, ENEDIS (ex ERDF), filiale à 100% d'EDF, veut commencer le remplacement des 55.000 compteurs électriques montreuillois par des Linky. Chaque Montreuillois A LE DROIT de le refuser en tant qu'abonné, qu'il soit propriétaire ou locataire d'un logement privé ou social.

La municipalité refuse de nous protéger et utilise le journal *Le Montreuillois* pour faire la propagande du Linky

Plus de 315 municipalités, dont nos voisines de Bagnole, Bondy et Fontenay-sous-Bois et les grandes villes de Saint-Denis, Aix-en-Provence, Melun et Yerres, ont refusé le Linky par délibération du Conseil municipal ou par arrêté du maire. Mais la municipalité de Montreuil prétend qu'elle ne peut rien faire. En réalité, elle ne VEUT rien faire pour nous protéger.

Aucune sanction n'est instaurée en cas de refus individuel du Linky, donc on peut le refuser.

Toutes les explications sur les moyens de refuser le Linky à Montreuil sont sur :

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Si votre compteur est à l'intérieur de votre appartement ou de votre jardin fermé à clé, n'ouvrez pas la porte au poseur. Si vous êtes harcelé au téléphone (avec des fausses menaces telles que coupure d'électricité ou devoir payer plus tard plusieurs centaines d'euros, ou relève payante), tenez bon, répondez que vous êtes en contact avec le collectif Stop Linky de Montreuil et envoyez la lettre recommandée proposée en ligne.

Si votre compteur est à l'extérieur, sur le palier ou dans la rue :

Dans ce cas, la lettre recommandée ne suffit pas car ENEDIS passe outre et installe quand même le Linky si le compteur est accessible dans les parties communes ou dans la rue. La seule solution, utilisée avec succès par 2 300 personnes dans toute la France, est la « somation de ne pas faire » délivrée à ENEDIS par un huissier (60 euros si vous vous groupez avec 10 autres personnes)

Modèle en ligne : www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Prévenez d'urgence vos amis montreuillois (par mail) et vos voisins. Prévenez les commerçants, les entreprises, les associations.

Photocopiez et distribuez ce tract dans les boîtes aux lettres de votre immeuble, de votre rue. Personne n'a indemnisé les centaines de personnes qui ont déjà subi des pannes provoquées par le Linky : frigos, congélateurs, machines à laver, matériel informatique, thermostats de chauffage ont déjà grillé dans toute la France. À Montreuil, des incidents ont déjà eu lieu après les travaux préparant l'arrivée du Linky dans les rues : portes électriques ne s'ouvrant plus, câbles fondus...

Organisez une réunion d'information avec le Collectif.

Le refus du Linky à Montreuil, c'est maintenant !

✓ Je signe les *Cahiers de doléances des Montreuillois contre Linky*, au marché Croix de Chavaux de 10h30 à 12h30 tous les dimanches devant la pâtisserie rue de Paris

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

19/01/2017